



ABATTAGE DE PETIT BOIS

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 19 juin 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : abattre des arbres de diamètre inférieur à 30 cm en toute sécurité.

DURÉE / LIEU

3 jours (21h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 21h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, démonstration et exercices pratiques.

Évaluation tout au long de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Taux de satisfaction*: 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

STRUCTURE

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} journées (8h30-12h / 13h30-17h) : en salle, en atelier et en forêt :

- Accueil des candidats
- Connaître les risques inhérents à un chantier d'abattage de petit bois et savoir comment les éviter
- Réagir en cas d'accident
- Connaître les différentes techniques d'abattage et de façonnage
- Appliquer ces techniques sur des cas concrets en respectant les normes d'abattage
- Les mesures de sécurité à prendre vis-à-vis des collègues et autres usagers de la forêt
- Bilan de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

– Être en possession des EPI anti coupure (pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure), gants et casque équipé (visière et protections auditives)

– Avoir suivi au préalable les formations « Prise en main d'une tronçonneuse en sécurité » ou « Façonnage de bois de chauffage »

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

480€ par stagiaire soit 22,86€/h/stagiaire

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*